Aux membres du conseil d'administration Afac,

Bonjour à toutes et tous,

Suite au bureau du 24 février dernier, nous vous écrivons concernant les programmations régionales FEADER, sujet qui est à l'ordre du jour du CA 24 mars afin de préparer ces échanges.

**Contexte :**

Pour mettre en œuvre les aides FEADER (= fond qui alimente le second pilier de la future PAC qui entrera en vigueur en 2023), des stratégies d’interventions régionales FEADER sont en train d’être définies dans chaque région. Les arbitrages qui vont être pris vont donc déterminer une bonne partie du cadre financier des aides publiques dédiées à l’agroforesterie pour les cinq prochaines années (probablement plus).

Pour inciter le Réseau Afac à se mobiliser dans ces consultations régionales et l'accompagner, nous rencontrons plusieurs problématiques et sommes en train de tenter de réunir des informations complémentaires. Nous sommes aussi preneurs de toutes les informations que vous pourrez nous faire remonter sur des démarches en cours dans vos régions à ce sujet.

**Problématique n°1**: nous manquons de visibilité sur le calendrier de rendu des stratégies régionales FEADER, qui doivent être compilées afin que le PSN  (= Plan stratégique national = déclinaison française de la PAC)  soit renvoyé à Bruxelles. pour mi-avril ? ou fin avril ? --> ce sont en tout cas des échéances très proches et ces concertations ont débuté dans la plupart des régions.

**Problématique n°2 :** le projet PSN est constitué de 120 interventions, dont 77 interventions planifiées par l'Etat et 43 interventions planifiées par les Régions (FEADER). Alors qu’il faut impérativement aller vers des stratégies globales d’intervention en faveur de l’agroforesterie, articulant des moyens pour la gestion via les MAEC et des moyens pour la plantation via les aides à l’investissement (ou équivalent), il y a donc deux concertations parallèles dans chaque région :

- une concertation menée par les conseils régionaux qui sont autorités de gestion pour les aides à l’investissement (dont les mesures 73.01 et 73.02 d’aides à l’investissement et la mesure 77.06 pour la coopération)

- une concertation menée par l’Etat, représenté par les DRAAF, pour les MAEC dont la mesure 70.14 MAEC "Entretien durable des infrastructures agro-écologiques"

**Problématique n°3 :** pour les aides à l’investissement, les conseils régionaux ont une interprétation différente entre eux concernant ce qui peut ou pas être pris en compte dans les aides à l’investissement et l’animation. Des régions se saisissent des outils investissements pour y mettre de l’animation territoriale large (ce qui à notre sens est vraiment souhaitable) et d’autres régions ont une interprétation bcp plus stricte avec un fléchage de l’animation uniquement liée à la mise en œuvre de l’aide à l’investissement. Il en est de même pour l’animation qui accompagne les MAEC.

**Problématique n°4 :** ce n'est pas tout d'avoir de bonnes stratégies régionales, encore faut-il qu'elles soient accompagnées d’une mise en œuvre opérationnelle simple, reposant sur de bonnes procédures et des documents types. Nous avons bien en tête que cette question des procédures est cruciale mais il faudra l’aborder une fois que les programmations seront établies, donc second semestre 2022.

D’ici la réunion de CA du 24 mars, nous allons poursuivre échanges avec les différents services du ministère de l’agriculture à ce sujet pour tenter d’avoir les informations les plus précises possibles à vous communiquer. Nous organiserons également prochainement une réunion d’échange technique avec les services régionaux de six conseils régionaux (NAQ, BRE, AURA, PDL, GE, IDF) pour leur présenter des outils métiers ainsi que le projet Géohaie qui pourraient faciliter la mise en œuvre des programmations régionales FEADER. Nous vous en ferons retour lors du CA du 24 mars, et nous pourrons prévoir un temps dédié de présentation de ces outils aux membres du CA Afac.

Nous vous remercions pour les informations que vous pourrez nous apporter d’ici le 24 mars sur la façon dont les choses s’engagent dans vos régions respectives (de préférence sans faire "répondre à tous" pour éviter d'encombrer les boîtes mails).

Cordialement,

Baptiste

--